



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### TROIS PROJETS SE PARTAGENT 64 529 \$ GRÂCE AU SOUTIEN DE LA MRC DE CHARLEVOIX

**Baie-Saint-Paul, le 11 octobre 2023** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde 64 529 \$ à trois projets de son territoire grâce à plusieurs de ses Fonds.

#### **Saveur Nature**

En juillet dernier, les dirigeants de Saveur Nature ont fait un séjour en France pour apprendre un nouveau procédé protégé par un brevet, la crufiture, auprès de son inventeur, M. Fabrice Krencker. Cette technique consiste à faire évaporer l'eau libre de la recette de fruits et de sucre par le soleil et le vent. Comme les fruits ne sont pas cuits, ils conservent toute leur saveur et leurs nutriments. Le projet, au coût total de 11 135 \$, a pour but d'acheter l'équipement nécessaire pour débiter la transformation de divers petits fruits. La MRC de Charlevoix octroie à l'entreprise une contribution financière non remboursable de 5 000 \$, avec son Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion.

#### **Ville de Baie-Saint-Paul**

La MRC est heureuse de contribuer au projet d'acquisition et d'installation d'un trampoline géant à Baie-Saint-Paul avec un montant de 54 529 \$ provenant Fonds éolien de développement régional. Le coût total du projet est estimé à 55 000 \$.

#### **Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul - Les Ateliers INSITU 2023**

Ce projet permettra de doter la région d'une trousse d'équipement informatique ambulant qui donnera accès aux outils de création et de diffusion en art numérique. Ce dernier permettra d'offrir un service de découverte et d'initiation avec des ateliers de médiation culturelle et de transfert de compétences conçues pour s'adapter à différentes clientèles, autant en milieu artistique, scolaire que communautaire. C'est à l'automne 2023 et l'hiver 2024 que les étudiants du Centre éducatif Saint-Aubin ainsi que la clientèle du Carrefour jeunesse emploi pourront avoir accès à ces équipements et ateliers afin qu'ils poursuivent, tout au long de l'année, leur implication auprès des communautés qu'ils rassemblent. Le projet est évalué à 48 290 \$ et la MRC de Charlevoix y investit une somme de 5 000 \$ avec son Fonds Projets spéciaux.

*Le Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion vise à aider le démarrage ou l'expansion d'une entreprise sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.*

**Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix**

*Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.*

**Le Fonds Projets spéciaux** vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré-faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)